

SAHAM BANK  
سهام بنك



# RAPPORT CLIMAT **2024**



# PRÉAMBULE

---

Dans un contexte national marqué par le stress hydrique devenu structurant et les défis liés aux changements climatiques et sociaux, Saham Bank confirme **son ancrage en tant qu'acteur financier engagé dans l'accompagnement des grands enjeux du Royaume**, notamment ceux liés à la transition vers une économie résiliente et respectueuse des ressources naturelles.

Dans le cadre de notre ambition Climat, nous souhaitons en particulier et en tant que partenaire de confiance, contribuer activement à la réussite des transitions durables, **en mobilisant la finance au service du climat et du développement économique et social du Royaume**.

**Pour le secteur bancaire et pour l'économie marocaine, ces enjeux sont structurants.** C'est pourquoi notre approche ne se limite pas à la gestion des risques : elle vise à soutenir la **durabilité** de nos clients. Nous orientons nos financements vers des projets qui améliorent l'**efficacité énergétique**, optimisent la **gestion des ressources** et favorisent la **performance économique** à long terme. C'est en accompagnant les opérateurs économiques dans cette transition que nous assurons le **maintien de leur compétitivité** sur un marché national et international de plus en plus exigeant en matière de durabilité.

Notre objectif est d'aider à transformer la contrainte environnementale en un véritable levier de compétitivité et de performance économique pour nos clients, gage de notre propre résilience et durabilité.

C'est dans cette perspective que nous sommes ravis de publier notre **premier rapport aligné sur les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)**. Ce premier rapport climat constitue une étape structurante dans une trajectoire progressive d'alignement aux recommandations internationales, appelée à se renforcer au fil des exercices.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de transparence envers nos parties prenantes et de gestion proactive des risques et opportunités liés aux enjeux fondamentaux du Maroc.

Conformément à la Directive 5/W/2021 de Bank Al-Maghrib, ce rapport vise à fournir une **vision claire de la manière dont les questions climatiques sont intégrées au cœur de notre modèle d'affaires, de notre gouvernance et de notre stratégie**.

Bien que ce rapport porte principalement sur l'exercice 2024, nous avons jugé essentiel d'y intégrer les évolutions majeures survenues en 2025, depuis l'intégration de la banque au sein du Groupe SAHAM. Cette mise à jour permet de fournir un document plus proche des nouvelles ambitions de Saham Bank et de partager, en avant-première, la stratégie ESG telle qu'elle a été validée lors du Conseil de Surveillance du 26 novembre 2025, offrant ainsi une vision prospective de nos engagements, conformément aux valeurs portées par notre nouvel actionnaire de référence et à notre nouvelle promesse de marque : Accélérateur de vos ambitions.

Ce premier exercice s'inscrit également dans notre volonté d'alignement aux meilleures pratiques du cadre de régulation. Nous nous engageons à améliorer continuellement la consistance et la qualité de nos réalisations, comme de nos publications.



# SOMMAIRE

|             |                                                                                                                                |           |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>I.</b>   | <b>GOVERNANCE</b>                                                                                                              | <b>7</b>  |
| 1.1         | GOVERNANCE & STRATÉGIE DE DURABILITÉ SAHAM BANK                                                                                | 8         |
| 1.2         | ORGANISATION & COMITOLOGIE                                                                                                     | 9         |
| 1.2.1       | Comité stratégique ESG                                                                                                         | 11        |
| 1.2.2       | Comité ressources & transition climat                                                                                          | 12        |
| 1.2.3       | Intégration des thématiques ESG dans les comités transverses                                                                   | 13        |
| <b>II.</b>  | <b>STRATÉGIE CLIMATIQUE</b>                                                                                                    | <b>15</b> |
| 2.1         | UNE STRATÉGIE CLIMAT PLEINEMENT ALIGNÉE AVEC LA STRATÉGIE ET LES AMBITIONS CLIMAT DU ROYAUME                                   | 16        |
| 2.2         | RÉDUCTION DE L'IMPACT DIRECT                                                                                                   | 18        |
| 2.2.1       | Une gestion responsable des ressources                                                                                         | 18        |
| 2.2.2       | L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments                                                                     | 20        |
| 2.2.3       | La sensibilisation & formation des collaborateurs à l'empreinte carbone                                                        | 20        |
| 2.3         | RÉDUCTION DE L'IMPACT INDIRECT                                                                                                 | 21        |
| 2.3.1       | Estimation de l'empreinte GES du portefeuille financé                                                                          | 21        |
| 2.3.2       | Développement de l'offre de produits de finance durable pour financer la transition                                            | 22        |
| 2.3.3       | Partenariats avec les principales banques de développement                                                                     | 24        |
| 2.3.4       | Industries interdites et/ou sensibles en raison de facteurs sociaux ou environnementaux mitigés                                | 26        |
| 2.3.5       | Inclusion des facteurs ESG dans la sélection des fournisseurs                                                                  | 27        |
| <b>III.</b> | <b>GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES</b>                                                                                         | <b>29</b> |
| 3.1         | IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DU RISQUE FINANCIER LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE                                                  | 30        |
| 3.2         | INTÉGRATION DU RISQUE FINANCIER LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PROCESSUS DE GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT                 | 31        |
| 3.3         | QUANTIFICATION DES RISQUES CLIMATIQUES ET TESTS DE RÉSISTANCE CLIMATIQUE : ANALYSE DES SCÉNARIOS CLIMATIQUES ET STRESS TESTING | 33        |
| <b>IV.</b>  | <b>INDICATEURS ET OBJECTIFS</b>                                                                                                | <b>35</b> |
| 4.1         | IMPACT DIRECT SCOPE 1, 2 ET 3                                                                                                  | 36        |
| 4.2         | IMPACT INDIRECT SCOPE 3 & AUTRES INDICATEURS                                                                                   | 38        |
| 4.3         | FINANCEMENTS DURABLES                                                                                                          | 38        |





# I. GOUVERNANCE

## 1.1 GOUVERNANCE & STRATÉGIE DE DURABILITÉ SAHAM BANK

La **Gouvernance ESG** (Environnement, Social, Gouvernance) vise à garantir que l'organisation est dirigée de façon transparente et responsable, à s'assurer que la structure de décision protège l'intérêt des parties prenantes et à soutenir la performance durable à long terme. Elle permet d'installer l'intégration de l'ESG au sein de la stratégie et des opérations de la Banque, tout en veillant notamment à la maîtrise des risques ESG et Climat et à l'engagement des parties prenantes.

La transformation en cours de Saham Bank a été l'opportunité de construire **une stratégie ESG tenant compte des orientations et des priorités nationales, ainsi que de l'évolution rapide du contexte réglementaire, tout en saisissant les opportunités business**. La définition de la stratégie ESG s'est appuyée sur une analyse approfondie de nos acquis, mais aussi des nouveaux enjeux que nous souhaitons adresser et du dispositif que nous proposons de mettre en place à cet effet. La démarche s'est faite en co-construction avec les différents métiers / filiales dans une approche pragmatique, différenciante et resserrée autour d'axes directeurs majeurs.

Cette démarche a permis de définir une vision, une organisation et une feuille de route, capitalisant sur nos acquis et axes fondateurs, tout en **identifiant 3 axes « volontaristes » permettant d'allier accompagnement des enjeux du Maroc et performance durable pour Saham Bank** :

- 1. Transition énergétique et décarbonation**
- 2. Consommation de l'eau et adaptation au stress hydrique**
- 3. Diversité & Inclusion**

Les enjeux Climat font ainsi pleinement partie prenante de la stratégie de durabilité de la banque, ils sont adressés dans le cadre du déploiement des chantiers des deux premiers axes structurants Transition énergétique et Adaptation au stress hydrique.

En parallèle et en cohérence avec la mission de la banque qui consiste à « **financer, accompagner et accélérer les ambitions de nos clients tout en plaçant la durabilité au cœur de notre action** »<sup>1</sup> et conformément à la Directive Bank Al-Maghrib 5 w 2021, les enjeux climatiques et leurs déclinaisons dans l'organisation sont définis et pilotés au plus haut niveau de la Gouvernance.

Le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2025 a approuvé la stratégie ESG. En application de la Directive Bank Al-Maghrib 5 w 2021, il a également nommé, parmi les membres de Direction, **le Directeur Général Adjoint en charge des Risques et de la Finance comme responsable de la gestion et du suivi des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement**.

Le Directoire est chargé de mettre en œuvre la stratégie de durabilité ainsi approuvée. Il s'appuie pour ce faire sur le Chief Sustainability Officer qui anime, pilote et coordonne le dispositif et la politique de durabilité déployée dans le cadre d'une feuille de route clairement définie, avec des plans d'action détaillés.

Pour décliner cette feuille de route, Saham Bank a opté pour une organisation décentralisée, comprenant une équipe centrale (*Chief Sustainability Officer*) en charge du pilotage, de l'animation, de la communication extra-financière..., ainsi que des correspondants Développement Durable désignés au niveau des différents métiers.

En conséquence, cette gouvernance (i) approuvée par le Conseil de Surveillance, (ii) portée et sponsorisée par le Directoire, (iii) soutenue et déclinée par l'ensemble des Business Units et Service Units est **conforme aux réglementations et directives du Régulateur et alignée avec les bonnes pratiques et meilleurs standards internationaux**.

1. Déclaration du Président du Directoire Ahmed El Yacoubi

## 1.2 ORGANISATION & COMITOLOGIE

La **comitologie** mise en place traduit **l'importance accordée aux axes stratégiques ESG** définis par Saham Bank, elle permet de s'assurer de la bonne prise en compte des enjeux de durabilité, de piloter et suivre les réalisations au niveau de toutes les chaînes de valeurs.

Cette comitologie clarifie et formalise les rôles et modes de fonctionnement attendus. Elle s'assure du bon déploiement de la feuille de route.

L'organisation se veut à la fois structurée et décentralisée pour permettre un déploiement efficace, transversal et agile de la stratégie de durabilité de Saham Bank.

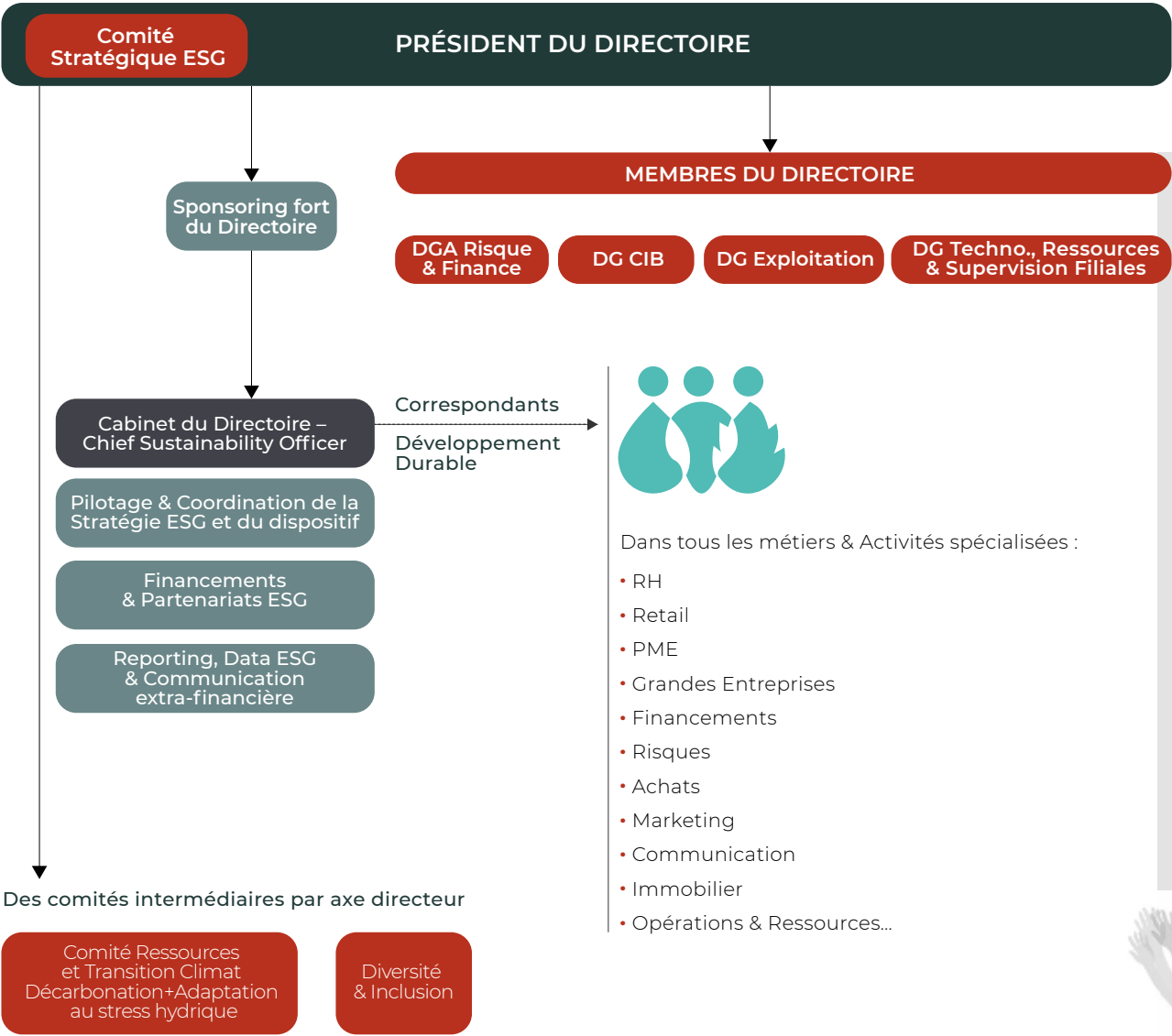
Ainsi, au sein des métiers et des différentes activités, les Business Units et les Service Units intègrent les enjeux de la transition climat dans leurs propres stratégies, missions et objectifs.

Un comité stratégique ESG a été mis en place pour piloter, superviser et orienter l'ensemble des sujets liés à l'ESG au sein de la Banque.

Deux nouveaux comités thématiques ont été instaurés sur les axes de la Stratégie ESG (e.g. : Ressources et Transition Climat, Diversité et Inclusion) dont ils assurent le pilotage opérationnel. Ils rassemblent les responsables des différentes directions et départements concernés par la mise en œuvre de la Feuille de route. Ils supervisent l'exécution de la feuille de route thématique, monitorent les KPIs clés, veillent au bon avancement et à la coordination inter-métiers, et à son intégration effective au sein des activités et pratiques de la banque.

Bien entendu, l'intégration des enjeux ESG et climatiques est systématique : elle s'opère au sein de l'ensemble des comités existants (Business Review, Comité des Engagements, etc.). À titre illustratif, les Business Reviews CIB incluront les pipelines relatifs à la décarbonation et à l'adaptation au stress hydrique, tout en initiant une démarche de prospection dynamique spécifiquement orientée vers ces enjeux.

Une organisation décentralisée pour un déploiement efficace, agile et orienté business de la stratégie de durabilité de Saham Bank



## 1.2.1 COMITÉ STRATÉGIQUE ESG

Sous la présidence du Président du Directoire, le Comité Stratégique ESG veille à la mise en œuvre cohérente et efficace de la stratégie ESG, en assurant un alignement constant avec les engagements ESG pris par la Banque et les orientations du Royaume.

Le Comité Stratégique ESG a pour missions de :

- **Piloter le déploiement de la Feuille de route stratégique ESG de la Banque en veillant à l'avancement des différents chantiers** définis selon les guidelines ci-après :
  - **Capitaliser sur les assets ESG de la Banque** : réduction de l'empreinte environnementale de la Banque, amélioration des conditions de travail et de développement des collaborateurs, intégration des principes de gouvernance responsable éthique, mise en œuvre d'une politique d'achats responsables, application des standards clients les plus exigeants (en matière de protection des données, d'innovation et d'accessibilité).
  - **Développer les thématiques ESG différenciantes** : pilotage du déploiement des axes liés à la Transition Énergétique & Décarbonation, à la Consommation d'Eau et à l'adaptation au stress hydrique, à la Diversité et l'Inclusion.
  - **Renforcer les fondamentaux ESG** : conformité aux exigences réglementaires ESG, gestion des risques ESG, développement de l'expertise interne ESG, concrétisation des engagements volontaires de la Banque, accompagnement de la transformation culturelle ESG de la Banque.
- **Superviser les mesures mises en œuvre au sein de la Banque en termes de conformité réglementaire ESG** et veiller à l'anticipation des évolutions à venir.
- **Piloter le renforcement du dispositif interne de gestion des risques ESG**, en s'assurant de son intégration dans le cadre global de gestion des risques de la Banque.
- **Piloter la performance ESG et la communication extra-financière**, à travers l'analyse des indicateurs clés de performance (KPIs) remontés par les Comités internes spécialisés en lien avec l'ESG (Comité Ressources & Transition Climat ; Comité Diversité & Inclusion), ainsi que la publication du rapport annuel extra-financier conformément aux standards internationaux de reporting exigés par Bank Al-Maghrib (GRI, TCFD).
- **Suivre la concrétisation des engagements volontaires ESG de la Banque**, en exerçant une supervision de la mise en œuvre des politiques, accords et partenariats institutionnels.
- **Piloter la transformation culturelle ESG**, afin d'ancrer les principes ESG dans les pratiques et la culture interne de la Banque.
- **Veiller à la publication régulière de rapports sur les réalisations et performances de la Banque** en termes d'accompagnement à la transition environnementale des clients.

## 1.2.2 COMITÉ RESSOURCES & TRANSITION CLIMAT

Le Comité Ressources & Transition Climat est chargé de :

- **Mettre en place et piloter la politique d'efficacité énergétique et d'optimisation des ressources** au sein de la Banque afin de réduire son empreinte environnementale et son impact direct.
- **Mettre en place et piloter la politique d'accompagnement des clients** dans leur transition vers des modèles durables, responsables et résilients, à travers :
  - Le **développement d'une offre intégrée** d'accompagnement financier et non financier adaptée aux enjeux de durabilité des clients (accompagnement technique, formation, conseil) pour limiter l'impact indirect ;
  - La **mise en place de solutions dédiées** sur les thématiques de Transition Énergétique et Décarbonation, Consommation d'eau et Adaptation au stress hydrique :
- **Assurer l'alignement des financements octroyés** avec les exigences des régulateurs locaux et des institutions internationales partenaires (banques de développement, bailleurs de fonds, etc.).
- **Assurer le suivi des plans d'action lancés et proposer de nouveaux chantiers** structurants, visant à élever les exigences en termes d'optimisation énergétique et de gestion durable de la consommation d'eau.
- **Renforcer le dispositif interne de gestion des risques climat**, en s'assurant de son intégration dans le cadre global de gestion des risques de la Banque.
- **Évaluer la performance et les impacts générés des projets financés**, à travers les indicateurs clés de performance (KPIs) définis, et les remonter annuellement au Comité Stratégique ESG.
- **Superviser l'établissement de partenariats ciblés avec les institutions nationales** (ministères, centres régionaux d'investissement, etc.) et internationales (banques de développement, bailleurs de fonds, etc.) et le dialogue constant avec les parties prenantes (Régulateurs, ONG, etc.), en vue de co-construire des offres d'accompagnement innovantes, efficaces et durables.
- **Suivre le renforcement des compétences internes en matière de transition climat**, avec un focus particulier sur la gestion des risques climatiques, la décarbonation, la transition énergétique, la gestion durable de l'eau, l'économie circulaire et la préservation des sols, afin de doter la Banque d'une expertise interne adaptée aux enjeux de durabilité des clients.
- **S'assurer que les actions en faveur de la transition climat fassent l'objet d'une communication appropriée**, et que les réalisations et performances soient rigoureusement mesurées et divulguées avec transparence.

### 1.2.3 INTÉGRATION DES THÉMATIQUES ESG DANS LES COMITÉS TRANSVERSES

La stratégie ESG s'intègre aussi systématiquement dans un certain nombre de comités existants au sein de la banque, dont le CORISQ et le CNP (Comité Nouveau Produit).

**Le Comité de Contrôle et de Suivi des Risques (CORISQ) veille à l'élaboration de la politique de gestion des risques financiers liés au changement climatique :**

Le Comité de Contrôle et de Suivi des Risques intègre dans ses analyses, ses revues et la définition de ses politiques, les enjeux climatiques et la gestion du risque financier lié au changement climatique et à l'environnement.

**Le Comité Nouveau Produit veille à l'intégration des enjeux climatiques, environnementaux et sociaux dans son analyse préalable à tout lancement de nouveaux produits :**

Conformément également à la Directive 5 W 2021 de Bank Al Maghrib, Le Chief Sustainability Officer fait partie des membres permanents de tous les Comités Nouveaux Produits de la Banque. A ce titre, il intervient :

- dans l'analyse des risques pouvant découler de tout nouveau produit, en liaison avec les enjeux climat et ESG de la banque et/ou de ses parties prenantes ;
- dans la proposition de plans d'atténuation ou de mitigation le cas échéant, en spécifiant les conditions de mise en œuvre (pré ou post conditions).



## II. STRATÉGIE CLIMATIQUE



## 2.1 UNE STRATÉGIE CLIMAT PLEINEMENT ALIGNÉE AVEC LA STRATÉGIE ET LES AMBITIONS CLIMAT DU ROYAUME

La nouvelle stratégie ESG et climat de Saham Bank tient compte des orientations nationales et de l'évolution accélérée du cadre réglementaire. Elle a ainsi été définie en prenant en considération :

### Des orientations stratégiques nationales claires et volontaristes\*

- Le Maroc vise 52 % d'électricité renouvelable d'ici 2030 (objectif initial désormais anticipé dès 2027). En 2024, ~45 % du mix électrique est déjà d'origine renouvelable, grâce à des projets solaires et éoliens majeurs.
- Les investissements sont accrus (~15 Mds MAD/an jusqu'en 2027) afin d'accélérer la transition énergétique.
- L'objectif de la contribution climat est ambitieux, avec une réduction visée de -45,5 % des émissions de GES d'ici 2030.

Il est intéressant de noter que le Maroc, lors de sa participation à la COP30 au Brésil, a réaffirmé l'importance du financement climatique et de projets concrets pour l'action mondiale. Le pays a notamment annoncé une ambition rehaussée de réduction des émissions de 53 % d'ici 2035, via sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN 3.0). Le royaume a néanmoins distingué les réductions d'émissions inconditionnelles (22 % que le Maroc s'engage à atteindre avec ses propres moyens) des réductions conditionnelles (le reste des 53 % qui dépendent d'un soutien financier international).

### Des perspectives Maroc 2030 ambitieuses, s'appuyant sur :

- Le **Nouveau Modèle de Développement**,
- La **Stratégie Nationale de Développement Durable** à horizon 2035,
- L'**Agenda 2030 des Nations Unies** à travers la contribution aux **17 Objectifs de Développement Durable**,
- L'**Accord de Paris sur le climat** via une contribution déterminée au niveau national.

### Un cadre réglementaire ESG qui se structure pour renforcer rapidement la gestion des risques climatiques au sein de secteur bancaire :

- **Directive BAM n° 5/W/2021** : dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement
- **Directive BAM n° 1/W/2025** : communication des risques financiers liés au changement climatique
- **Directive BAM n° 2/W/2025** : collecte et reporting des émissions relatives à l'exposition des grands emprunteurs aux risques financiers liés au changement climatique.

\* Plan Climat National horizon 2030 (Ministère de la Transition Énergétique)

En accompagnant la stratégie ambitieuse du Royaume en matière de développement économique durable, Saham Bank se positionne sur **deux fronts complémentaires** :

- le **financement des projets structurants nationaux**, tels que les grands projets d'énergies renouvelables et les stations de dessalement pour l'adaptation au stress hydrique... ;
- le **soutien aux opérateurs industriels de taille intermédiaire**. Pour ces derniers, l'accompagnement de la banque vise d'une part à améliorer leur performance économique globale par la réduction de la consommation d'énergie, la diminution des émissions de GES et l'optimisation de l'utilisation de l'eau, et d'autre part à les intégrer dans des chaînes de valeur internationales plus exigeantes en termes d'impact Climat.

L'alignement aux orientations définies et le soutien par ses propres initiatives permet à Saham Bank de s'inscrire dans une stratégie globale de développement durable pour la banque et son écosystème (notamment ses clients et partenaires). Ces démarches sont fondamentales pour assurer la viabilité et la compétitivité des opérateurs tout en respectant les impératifs environnementaux.

Au travers de ses engagements ESG, Saham Bank allie performance économique et impact social et environnemental, en focalisant sur trois axes directeurs stratégiques ESG et en mobilisant toute la chaîne de valeur autour de ces axes (initiatives pour compte propre et vis-à-vis des parties prenantes, internes et externes) :



Chaque axe stratégique sera abordé selon une approche intégrée (Conformité réglementaire / Ambitions - Objectifs - Cibles – KPIs / Communication / etc.)

Dans le cadre des axes directeurs stratégiques ESG « Transition énergétique et décarbonation » et « Consommation de l'eau et adaptation au stress hydrique », Saham Bank a intégré la feuille de route « Climat » au cœur des plans d'action avec des chantiers prioritaires à déployer, des indicateurs de performance à piloter et des objectifs à fixer.

Cette feuille de route « Climat » intègre la réduction de notre impact direct, et de notre impact indirect.

## 2.2 RÉDUCTION DE L'IMPACT DIRECT

Depuis 2019, Saham Bank mène une politique volontariste de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre dans ses activités opérationnelles. Elle confirme à nouveau cette ambition en poursuivant ses actions pour atteindre l'objectif de réduction de 50% de son empreinte carbone pour compte propre d'ici 2030.

Grâce aux diverses initiatives menées pour réduire ses émissions pour compte propre, la banque a d'ores et déjà réussi à réduire son empreinte carbone de 42%, s'inscrivant ainsi dans une dynamique volontariste pour atteindre son objectif.

### 2.2.1 UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES



Saham Bank a identifié plusieurs leviers pour réduire son empreinte carbone, notamment l'énergie, le papier, le transport, les déchets, l'IT et l'immobilier. Des actions concrètes ont été mises en œuvre, telles que la mise en place d'une charte d'efficacité énergétique, le LED, la revue des réglages de climatisation, une stratégie immobilière éco-responsable, et un programme spécifique pour l'empreinte carbone IT.

**En matière d'efficacité énergétique**, les actions les plus significatives en termes de diminution de la consommation énergétique sont :

- Installation de panneaux solaires au niveau de neuf agences, installation en cours au niveau de deux agences supplémentaires, et en cours d'étude pour cinq agences complémentaires.
- Déploiement de l'éclairage LED sur l'ensemble des sites.

Par ailleurs, le pilotage précis de la consommation énergétique et des actions d'efficacité ciblées sur les agences « énergivores » permet de réaliser des économies substantielles grâce à l'optimisation des horaires de fonctionnement de la climatisation, l'utilisation de la technologie LED dans la signalétique et la réduction de la période d'éclairage signalétique.

**La Direction des Systèmes d'Information** intègre pleinement les considérations environnementales avec notamment :

- l'optimisation de l'efficacité énergétique des Data Centers (-42% entre 2019 et 2024)
- la veille technologique et l'analyse annuelle des équipements
- la transformation digitale (dématérialisation, robotisation) : réduit l'empreinte carbone tout en améliorant l'efficacité opérationnelle et la sécurité des informations.

Par exemple, la banque prend en compte les principes d'efficacité énergétique dès les phases initiales de conception d'un projet informatique avec le déploiement d'un questionnaire SO SMART qui permet l'évaluation des architectures IT en mesurant la durabilité, l'ouverture, la sécurité, la modularité, l'agilité et le temps réel d'une solution. Chaque section regroupe des questions spécifiques, et la note finale permet de comparer et d'évaluer différents scénarios architecturaux liés aux aspects ESG. Grâce à cet enrichissement, l'outil offre une vision globale structurée des projets, permettant de prioriser ceux alignés avec nos objectifs de Durabilité.

**S'agissant de la gestion des liquidités**, dans une démarche d'efficacité opérationnelle et environnementale, la banque a optimisé la gestion de ses liquidités grâce à un modèle prédictif pour l'alimentation des guichets automatiques (GAB). Cette solution réduit les coûts ainsi que l'empreinte carbone associée au transport de fonds, tout en garantissant une disponibilité maximale des services.

**Le plan d'action papier** a notamment permis une réduction de 50 % des émissions carbone liées à la consommation de papier entre 2019 et 2024, et une diminution de 27 % entre 2023 et 2024 au niveau du Service Client, grâce à des mesures telles que l'arrêt des tickets papier aux GAB, la suppression des journaux électroniques et la dématérialisation des envois clients.

**Concernant le transport**, la banque a réduit la fréquence d'envoi du courrier et privilégie les moyens de transport en commun, elle a par ailleurs renouvelé son parc de cyclomoteurs électriques en 2024.

**Concernant la gestion des déchets**, un programme structuré de tri et de recyclage (papier, plastique, déchets ménagers) est activement mené. L'année 2024 a également été marquée par la cession de mobilier et matériel à des prestataires agréés, privilégiant la valorisation par le réemploi ou le recyclage. La banque a en outre initié un projet visant la suppression totale des bouteilles d'eau à usage unique d'ici 2025, et ce notamment grâce à la mise à disposition de ses collaborateurs de fontaines d'eau au niveau de tous les bâtiments et étages.

## 2.2.2 L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

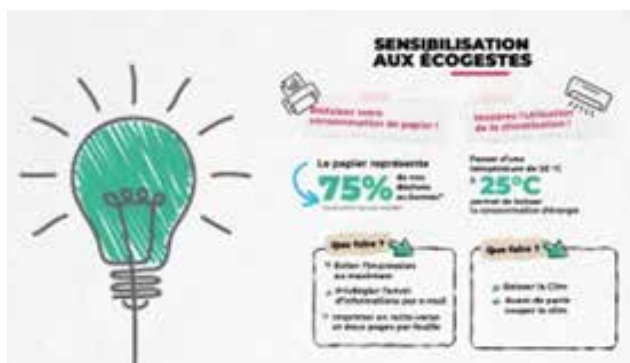
Une stratégie immobilière éco-responsable a été déployée, en intégrant le flex office, en favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables et en promouvant des gestes écologiques.



Dans le cadre de l'engagement de la banque à aligner ses activités sur les objectifs de l'Accord de Paris et à améliorer sa transparence, Saham Bank s'inscrit dans une trajectoire visant à initier les processus de mesure de l'empreinte carbone (émissions de GES) du portefeuille d'investissements / de prêts.

## 2.2.3 LA SENSIBILISATION & FORMATION DES COLLABORATEURS À L'EMPREINTE CARBONE

Afin de sensibiliser et d'encourager chacun à adopter des gestes écoresponsables et à contribuer activement à la transition écologique, plusieurs campagnes de sensibilisation sont diffusées en interne, rappelant les bonnes pratiques.



Par ailleurs, la banque a démarré, depuis 2023, la mise en œuvre des ateliers « Fresque du Climat » pour sensibiliser les collaborateurs aux enjeux ESG, ainsi que le déploiement d'un parcours digital spécifique, composé de plusieurs modules E-Learning.

276 collaborateurs ont été sensibilisés via la Fresque du Climat, ces ateliers seront maintenus en 2026. La majorité des Senior Managers a suivi la formation Fresque du Climat (23).

Par ailleurs, un certain nombre de formations dédiées sont déployées pour les métiers les plus exposés aux enjeux climatiques.

2. Certification OsmoZ : Label lancé en mars 2018, la certification OsmoZ porte sur le bien-être des collaborateurs et la performance RSE des organisations au travers de la conception du bâti, de l'aménagement intérieur mais aussi des services et politiques RH.

## 2.3 RÉDUCTION DE L'IMPACT INDIRECT

Les enjeux climat sont également pris en compte dans les processus de prise de décision stratégique.

### 2.3.1 ESTIMATION DE L'EMPREINTE GES DU PORTEFEUILLE FINANCÉ



Dans le cadre de son engagement à aligner ses activités sur les objectifs de l'Accord de Paris et à améliorer sa transparence, Saham Bank s'inscrit dans une trajectoire visant à initier le processus de mesure de l'empreinte carbone (émissions de GES) de son portefeuille d'investissements/de prêts.

Cette démarche, primordiale pour comprendre et piloter l'impact réel de ses activités de financement, constituera la première étape vers la définition d'une trajectoire de décarbonation claire pour réduire l'intensité carbone de secteurs spécifiques (acier, ciment...) cohérents avec le développement durable du Maroc.

A cet effet, il est envisagé d'entreprendre le calcul des émissions de GES liées à ces financements conformément aux méthodologies internationales (notamment le GHG Protocol, Catégorie 15 du Scope 3). L'objectif est d'obtenir une mesure précise qui servira d'**année de référence** pour les actions futures de réduction d'émissions. Cet exercice permettra d'évaluer l'exposition actuelle du portefeuille aux risques climatiques et mesurer son empreinte carbone à l'aide de données granulaires et de scénarios climatiques.

La méthode **Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)** qui est la norme de l'industrie financière pour l'attribution des émissions, sera probablement la méthode retenue.

Saham Bank a, conformément à ses engagements, déjà adapté son portefeuille en diminuant fortement son exposition charbon et en le réduisant sur des secteurs fortement émetteurs de GES.

Dans la mesure où le plan de transition de Saham Bank est évolutif, il prévoira de commencer par la mesure des émissions des engagements les plus importants et sur les secteurs les plus émetteurs (Transport, Industrie lourde ...). Il s'agira d'une première estimation, la précision des données évoluera dans une démarche d'amélioration continue. Cette mesure est la base nécessaire pour pouvoir fixer raisonnablement des objectifs de réduction.

Cette démarche inclut notamment l'amélioration des systèmes d'information pour collecter une data fiable et pertinente et la montée en compétence des équipes.

Ainsi, Saham Bank prévoit d'évaluer prochainement son exposition aux actifs fortement émetteurs avec la méthode PCAF afin de débiter la collecte et les reportings des informations relatives à l'exposition des grands emprunteurs aux risques financiers liés au Changement Climatique conformément à la Directive BAM 2/W/2025, réduire les expositions à forte empreinte et accompagner la clientèle dans son plan de transition pour diminuer son impact environnemental.

Pour accompagner les banques marocaines et leurs équipes, Bank Al-Maghrib et la BERD ont lancé un programme de formation sur 2024-2025 pour les banques afin de renforcer leurs compétences en gestion des risques climatiques. L'initiative vise à intégrer les normes réglementaires en matière de risques environnementaux et sociaux dans les opérations bancaires. L'objectif est d'aider les banques à saisir les opportunités de financement vert et à élaborer des plans de transition robustes. Ce partenariat stratégique soutient la conformité du secteur financier marocain aux standards internationaux de durabilité. Il s'agit d'une démarche proactive pour aligner le secteur bancaire sur la trajectoire de développement durable du Royaume.

Les équipes Saham Bank (RISQ, Front Office et les équipes Sustainability) ont ainsi bénéficié de quatre-vingts heures de formation entre 2024 et 2025.

### **2.3.2 DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE PRODUITS DE FINANCE DURABLE POUR FINANCER LA TRANSITION**

Saham Bank prévoit d'évaluer les opportunités liées à la finance verte et de développer son offre de produits car il s'agit d'un pilier essentiel de la stratégie d'accompagnement de la transition des clients.

Le soutien de la clientèle s'appuie sur le développement de compétences internes et/ou le recours à des expertises externes pour proposer des solutions adaptées et des financements dédiés afin d'aider les entreprises à optimiser leur efficacité énergétique, sécuriser leur approvisionnement en eau pour transformer leur impact environnemental en avantage concurrentiel. Ce faisant, Saham Bank contribue à la résilience et la performance des opérateurs économiques.

Dans ce domaine, Saham Bank intervient sur deux principaux fronts :

- **Financement de grands projets :**
  - Financement du développement de nouvelles capacités en énergies renouvelables en éolien ou en solaire, projets d'hydrogène vert... ;
  - Financement de l'adaptation au stress hydrique : stations de dessalement, station de reuse d'eau...



- **Financement de projets industriels ou de services de taille intermédiaire :**

- Optimiser l'efficacité hydrique : Financer l'installation de technologies de pointe pour réduire la consommation d'eau dans les processus industriels (systèmes de recyclage, boucles fermées, mesures de précision, etc.) ;
- Sécuriser l'approvisionnement : Accompagner les projets de récupération et de valorisation des eaux pluviales ou usées (traitement tertiaire, réutilisation) pour garantir la continuité de l'activité ;
- Optimiser l'efficacité énergétique : Financer les équipements industriels plus performants (chaudières, moteurs, compresseurs, variateurs, lignes de production...) ;
- Financer des bâtiments verts ;
- Optimiser l'efficacité des ressources, économie circulaire et projets d'adaptation : optimiser l'utilisation des ressources, réduire les déchets et les émissions, promouvoir la réutilisation et le recyclage, développer des solutions d'adaptation climatique dans les procédés industriels et les infrastructures.

Pour ces financements, Saham Bank s'appuie aussi bien sur les expertises et subventions accordées via des bailleurs de fonds internationaux que sur les mécanismes incitatifs de l'Etat, tels que Tamwilcom ou encore la Charte d'investissement.



Source : Maroc Diplomatique : 4 septembre 2024

La Station de dessalement de l'eau de mer de Dakhla, entièrement alimentée par l'énergie éolienne, offre une solution verte en matière d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation dans cette région en proie au stress hydrique.

Par ailleurs, la banque propose des outils de financement et d'investissement vert, notamment **les prêts durables (Sustainability-Linked Loans - SLL)** dont les conditions financières sont indexées sur l'atteinte d'objectifs de performance ESG.

Elle contribue également au développement d'offres de mobilité durable.

Enfin, Saham Bank a lancé, lors du SIAM 2024, l'offre « Pack Solaire », une offre intégrée alignée sur les standards internationaux de développement durable. Cette nouvelle solution vise à soutenir la transition énergétique des clients PME et TPE de la banque, en particulier les entreprises et institutions œuvrant dans le secteur agricole. L'offre « tout-en-un » permet l'installation de panneaux photovoltaïques, offrant ainsi une alternative énergétique propre et économique. Les clients bénéficient d'une assistance complète, de l'évaluation initiale des besoins à la mise en place de solutions de financement sur mesure à travers l'accès à des partenaires de premier plan, garantissant des services de haute qualité.

### 2.3.3 PARTENARIATS AVEC LES PRINCIPALES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT



Les partenariats avec les principales banques de développement s'inscrivent pleinement dans la stratégie de durabilité de Saham Bank. En s'appuyant sur l'expertise mondiale de ces partenaires, la banque entend renforcer ses pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), tout en accompagnant ses clients dans leur transition vers des modèles plus durables et leur intégration dans des chaînes de valeur internationales.

Grâce à l'assistance technique apportée par les partenaires, Saham Bank ambitionne d'élever ses standards de transparence, de gestion des risques environnementaux et sociaux et de performance durable, en ligne avec les meilleures pratiques de référence.

Ces partenariats permettent également de mobiliser des capitaux en faveur de la transition énergétique et le développement durable des clients et de l'économie marocaine. En complément de ces financements, une assistance technique financée par l'UE, le GCF et d'autres fonds internationaux

intégrée au Programme de décarbonation et de résilience climatique du Maroc vise à renforcer les compétences internes en matière de finance verte et à structurer une offre adaptée aux enjeux climatiques.

En 2024, Saham Bank a continué à déployer la précédente ligne de financement GEFF 2 octroyée par la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement BERD auprès de ses clients.

En 2025, deux partenariats d'envergure ont été signés avec la BERD et International Finance Corporation (IFC), membre du Groupe de la Banque Mondiale, afin de dynamiser le financement des entreprises marocaines et accélérer la transition durable. Ces deux opérations illustrent la dynamique de transformation engagée par la banque depuis son changement d'actionnaire



La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a accordé à Saham Bank deux lignes de financement pour un montant total de 55 millions d'euros, en juillet 2025. Ce financement est destiné à accélérer la finance verte au Maroc à travers des subventions et de l'assistance technique.

L'IFC (Société financière internationale), membre du Groupe de la Banque mondiale, et Saham Bank ont conclu **un partenariat stratégique** en novembre 2025 pour stimuler l'accès au financement pour les entreprises marocaines. L'accord porte sur un mécanisme de partage des risques de crédit d'un montant équivalent à **250 millions de dollars**, couvrant **50 %** d'un portefeuille de prêts aux entreprises de **500 millions de dollars** de Saham Bank.

Ces deux partenariats permettront à Saham Bank d'aligner ses pratiques ESG sur les meilleurs standards internationaux en matière de gestion du risque climatique.

Par exemple, la BERD forme les équipes commerciales à accompagner les clients de la banque dans leurs plans de transition et dans l'amélioration de leur performance énergétique et d'adaptation au stress hydrique. Depuis le début du partenariat avec la BERD en 2019, 398 collaborateurs ont été formés sur les financements verts, les enjeux de décarbonation et de gestion durable des ressources.

Par ailleurs, IFC va accompagner Saham Bank dans l'élaboration de son plan de transition, mesure de l'exposition et évaluation de la matérialité du portefeuille clients...

## 2.3.4 INDUSTRIES INTERDITES ET/OU SENSIBLES EN RAISON DE FACTEURS SOCIAUX OU ENVIRONNEMENTAUX MITIGÉS

Saham Bank est engagée à ne pas financer, en connaissance de cause, les **activités interdites** par la réglementation en vigueur ou par des accords internationaux notamment :

- La production ou le commerce de produits contenant des substances appauvrissant la couche d'ozone notamment les CFC et HCFC11 ou de produits chimiques dangereux comme les pesticides et les herbicides interdits par la loi nationale ;
- La production, le commerce ou l'utilisation de filets de pêche dérivant de plus de 2,5 km de long ;
- Le commerce de toute espèce ou produit animal ou végétal régulé par la convention CITES et qui ne serait pas autorisé par un permis CITES<sup>3</sup> ;
- La production de fibres d'amiante ;
- La production ou le commerce d'armes controversées : mines anti-personnel, armes à sous-munitions, armes nucléaires, armes biologiques et chimiques, munitions en uranium appauvri ;
- La production ou le commerce de produits contenant du PCB<sup>4</sup>.

Saham Bank a également **mis en place des Politiques Environnementales et Sociales « E&S » des secteurs sensibles (ou « Politiques E&S »)** qui définissent les normes que la banque entend appliquer aux secteurs sensibles d'un point de vue environnemental et/ou social, et à certaines questions transversales sur la base des meilleures pratiques en vigueur. Elles permettent d'identifier les facteurs de « risque E&S », de catégoriser puis de mettre en place le cas échéant des plans d'atténuation de ces risques. Le périmètre des politiques E&S s'applique aux activités de la clientèle PME et GE.

Ces politiques décrivent les critères et standards sur lesquels le groupe Saham Bank vise à aligner ses portefeuilles de clients entreprises. Ces engagements ont pour objectif de limiter les potentiels impacts environnementaux et sociaux négatifs directs et également de privilégier les transactions et les clients à impact positif en termes de développement durable.

La liste des activités sensibles intègre les activités ayant des impacts majeurs sur l'environnement :

- Activité d'extraction d'énergies fossiles (conventionnelles et non conventionnelles), exploration et activités de raffinage ;
- Centrales thermiques à charbon et toute activité liée au charbon ;
- Extraction minière.

3. La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, connue par son sigle CITES. <https://cites.org/fra/disc/what.php>

4. Le PCB ou polychlorobiphényle est un dérivé chimique du chlore présent dans l'industrie électrique (transformateurs, condensateurs, radiateurs, etc.), dans les mastics, les peintures, les encres, les produits en caoutchouc et certaines huiles. Il a des effets très néfastes sur la santé humaine et la biodiversité.

### 2.3.5 INCLUSION DES FACTEURS ESG DANS LA SÉLECTION DES FOURNISSEURS

La politique d'achats responsables de Saham Bank repose sur des principes environnementaux fondamentaux : neutralité, équité, efficacité, sécurité et responsabilité.

Au-delà du simple rapport qualité/offre fournisseur, la banque intègre les coûts et impacts totaux des produits et services dans ses processus de sélection. Tout achat doit ainsi respecter les principes de la Charte Achats Responsables, notamment la mise en concurrence, la transparence, et la traçabilité.

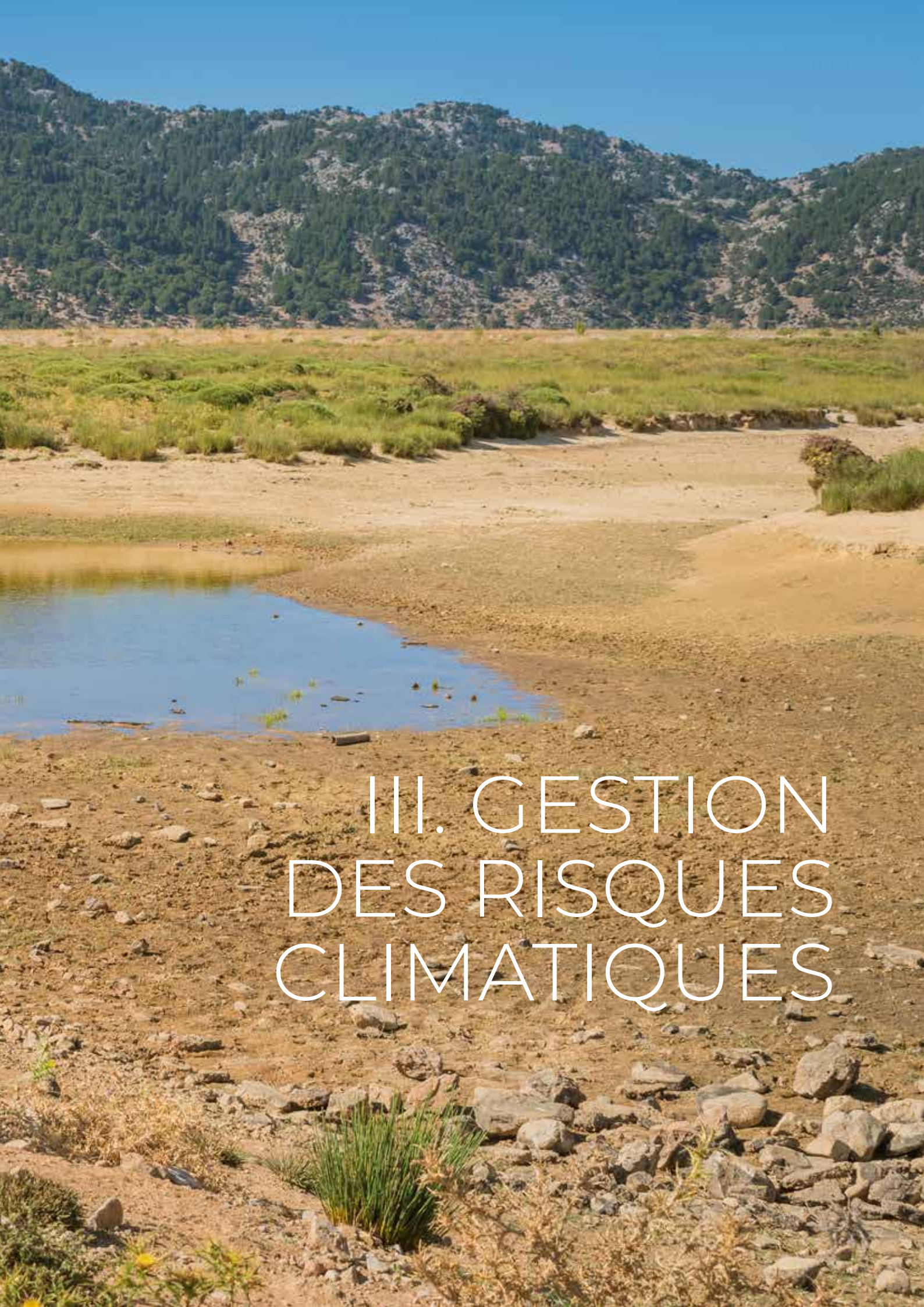
La démarche ESG est systématiquement appliquée via :

- L'intégration d'exigences et de critères ESG dans les appels d'offres et la notation des fournisseurs.
- L'insertion systématique d'une clause ESG dans tous les contrats d'achats afin d'engager les prestataires à respecter ces obligations.

En 2025, Saham Bank a validé sa nouvelle Charte des Achats Responsables qui prévoit d'informer les fournisseurs des engagements de la banque en matière d'achats responsables et de ses attentes concernant le respect de ces principes. Cette charte couvre les engagements de la banque envers ses fournisseurs, tels que l'équité et le respect des délais de paiement, ainsi que les engagements des fournisseurs sur des sujets comme l'environnement, les droits de l'homme, et l'éthique des affaires...

Cette politique démontre l'intégration des critères ESG au cœur même de la stratégie opérationnelle de Saham Bank, assurant ainsi une chaîne d'approvisionnement durable et éthique. Elle formalise la volonté de la banque de créer de la valeur partagée, au-delà de la simple performance économique, en responsabilisant l'ensemble de ses partenaires.





# III. GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES

**Les risques climatiques de transition et physiques, comme les autres risques sociaux et environnementaux, ne sont pas des risques nouveaux**, mais des facteurs aggravant des catégories de risques existantes. Par conséquent, la gestion des risques liés au changement climatique et à la transition énergétique est intégrée à la gestion des risques de Saham Bank. Cette intégration repose sur les modalités de gouvernance et les procédures déjà en place et obéit à l'approche classique du Groupe en matière d'identification, de quantification, de définition de l'appétit pour le risque, de contrôle et atténuation.

Le dispositif est progressivement renforcé pour prendre en compte les avancées dans les données et méthodologies d'analyse des facteurs de risques climatiques ainsi que dans la compréhension des mécanismes de transmission des effets potentiels aux risques traditionnels comme le risque de crédit ou les risques opérationnels. L'articulation des différentes composantes du dispositif s'améliore progressivement.

En 2025, l'accent a été mis sur la redéfinition et l'élaboration de la stratégie globale, la mise en place de la gouvernance, et une première analyse globale des scénarios climatiques a été réalisée dans le cadre du dispositif interne d'évaluation des risques et de l'adéquation des fonds propres du Groupe.

Par ailleurs, les travaux se sont focalisés en 2025 sur le renforcement du dispositif d'identification des risques du Groupe en matière de risque de Crédit, composante essentielle de nos risques globaux.

### 3.1 IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DU RISQUE FINANCIER LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les enjeux E&S peuvent impacter le risque de crédit. En particulier, le changement climatique peut affecter la capacité des emprunteurs à honorer leurs engagements de crédit. Les enjeux climatiques peuvent engendrer **des risques de transition<sup>5</sup> ou des risques physiques<sup>6</sup>**.

L'évaluation de l'impact des risques climat sur le risque de crédit des clients professionnels opérant dans des secteurs sensibles se fait au moyen de :

- la méthodologie de l'indicateur de vulnérabilité au changement climatique (ICVI) qui repose sur des critères clés d'identification de ces risques climat;
- l'évaluation E&S proposée par la 1<sup>ère</sup> ligne de défense (LoD1) et validée par la ligne de défense 2 (LoD2). La LoD1 définit si la contrepartie opère dans un secteur sensible aux risques sociaux et environnementaux (E&S) ou si elle est visée par des controverses. Le cas échéant, la LoD1 évalue le niveau de risque E&S, en se concentrant sur le risque de crédit, le risque réputationnel ou le risque de non-alignement sur les politiques E&S.

5 Risque de transition : risque résultant des effets de la mise en place d'un système économique plus respectueux de l'environnement (réduction de gaz à effet de serre, efficacité énergétique, préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, etc...) pouvant se matérialiser en risques politiques et juridiques, technologiques, de marché, liés à la réputation et pouvant entraîner une réévaluation de certains actifs détenus dans les portefeuilles des établissements et se matérialiser notamment en risque de crédit, de liquidité et de marché.(Directive n° 5/W/2021).

6 Risque physique : risque résultant de la survenance d'événement climatique et environnementaux extrêmes (tel que les inondations, les tempêtes, la sécheresse, etc...) ou chroniques (tel que l'augmentation des températures moyennes, la modification des régimes de précipitations, la raréfaction des ressources naturelles, etc) pouvant se matérialiser notamment en risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnel ; (Directive n° 5/W/2021).

Saham Bank prend en compte les critères environnementaux et sociaux à chaque entrée en relation avec de nouveaux clients entreprises et procède à l'identification et la notation des contreparties les plus vulnérables aux risques climat.

Les facteurs de risques d'origine environnementale, sociale sont susceptibles de déclencher ou d'aggraver, entre autres, les risques de crédit, de non-conformité et de réputation.

Le risque de non-conformité aux lois portant sur les enjeux E&S ou de non-respect des engagements E&S de Saham Bank peut induire, en outre, un risque de réputation. Le risque de réputation peut également découler d'une perception négative des parties prenantes, notamment externes, sur la prise en compte des problématiques E&S.

## 3.2 INTÉGRATION DU RISQUE FINANCIER LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PROCESSUS DE GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

La gestion des risques E&S, liés aux clients Entreprises ou aux sous-jacents des transactions et services dédiés, se décline en deux processus suivant deux approches non exclusives :

- Un processus de gestion des risques E&S sur les Clients ;
- Un processus de gestion des risques E&S sur les Transactions/ Services dédiés aux sous-jacents connus, aligné avec le processus d'octroi de crédits.

Saham Bank dispose d'une équipe E&S qui a pour principale mission d'analyser et évaluer les risques environnementaux et sociaux liés aux clients Entreprises, ainsi qu'aux transactions dédiées lorsqu'un risque E&S est identifié par les équipes commerciales.

Progressivement et dans une démarche d'amélioration continue, Saham Bank a mis en place un certain nombre de politiques, processus et outils pour gérer son adaptation au changement climatique.

La banque dialogue avec ses clients sur le climat pour développer des produits adaptés, financer des projets durables et les conseiller sur les risques physiques et la transition, en proposant des solutions pour renforcer leur résilience et réduire leur empreinte carbone, comme des prêts liés à la performance ESG ou des financements d'adaptation au changement climatique. Les décisions commerciales de Saham Bank tiennent compte d'une évaluation des vulnérabilités au changement climatique, notamment dans leur dimension locale et géographique.

Pour les transactions les plus sensibles (par leur ampleur, la nature du secteur ou le niveau de risque identifié), la Banque procède à une visite sur site avec des experts indépendants afin d'évaluer les installations et les pratiques opérationnelles du client. Cette vérification permet de constater la mise en œuvre effective de mesures de mitigation, de discuter avec les responsables opérationnels des enjeux E&S, et de compléter l'analyse par des observations terrain.

L'équipe E&S est constituée de deux collaboratrices qui justifient d'une riche expérience dans le secteur bancaire, ayant bénéficié de formations dispensées par l'ancien groupe d'appartenance en matière d'évaluation E&S et Climat.

Grâce au dispositif mis en place depuis 2019, 569 revues clients, 41 revues transactions ont été réalisées et 123 mémos E&S ont été rédigés avec des évaluations de plus en plus élaborées et plus exigeantes au fur et à mesure de la montée en maturité.

Les équipes E&S sont également impliquées dans la formation des équipes de la force de vente et de gestion des risques (RISQ) pour le renforcement des compétences afin de mieux maîtriser les risques E&S et Climat et pour apporter de la valeur à nos clients sur ces sujets complexes et en perpétuelle évolution.

Lors de la mise en place progressive de ces processus de maîtrise de gestion des risques E&S, les experts E&S dédiés cités dans le paragraphe précédent, accompagnent les analystes crédit dans cette appréciation continue des risques, en apportant une expertise spécifique lorsque des enjeux complexes sont identifiés. Les collaborateurs clés de la partie corporate (responsables commerciaux, directeurs CAF, chargés d'affaires, coverage GE, analystes risques) bénéficient par ailleurs de formations régulières afin de maintenir un bon niveau de compétence sur l'identification et la gestion des risques E&S – ces formations peuvent prendre la forme de modules en ligne obligatoires ou de sessions ponctuelles approfondies sur des sujets émergents (risques climatiques, nouvelles réglementations environnementales, droits humains, processus risques E&S et Climat...).

### 3.3 QUANTIFICATION DES RISQUES CLIMATIQUES ET TESTS DE RÉSISTANCE CLIMATIQUE : ANALYSE DES SCÉNARIOS CLIMATIQUES ET STRESS TESTING

Consciente de l'importance d'un pilotage plus fin des enjeux environnementaux et climatiques, la banque s'attache à renforcer en continu son dispositif E&S. Bien que les principes d'analyse E&S et Climat soient déjà intégrés dans nos procédures, un projet est en cours pour renforcer et améliorer le système de management environnemental, social et climat existant. Ce projet vise notamment à développer une collecte plus structurée des données Climat auprès de nos clients et projets financés. L'objectif est de pouvoir évaluer plus précisément l'évolution des performances Climat des clients dans le temps et de s'assurer qu'ils demeurent en conformité avec leurs engagements et les attentes de la Banque. Cette amélioration continue du cadre Climat garantira que la Banque reste alignée sur les meilleures pratiques et les exigences réglementaires émergentes en matière de risque climatique et de durabilité.

Par ailleurs, les tests de résistance climatique (stress tests) représentent un outil essentiel pour évaluer la résilience des établissements bancaires face aux effets potentiels du changement climatique. Ils permettent d'anticiper l'impact des risques physiques et des risques de transition sur la solidité financière de la banque et de ses contreparties.

Dans le cadre de son exercice ICAAP 2025, la banque a réalisé un premier stress test climatique interne appliqué au portefeuille de crédit, intégrant à la fois les risques physiques et les risques de transition. Ce premier exercice a permis d'identifier les zones et secteurs les plus vulnérables du portefeuille, et de faire une première quantification de ces risques.

Ces travaux s'inscrivent dans une dynamique de renforcement des capacités internes en modélisation climatique, en vue de permettre à la banque d'**intégrer durablement le risque climatique dans le pilotage de ses risques financiers**, conformément aux attentes du régulateur et aux meilleures pratiques internationales.



# IV. INDICATEURS ET OBJECTIFS



Consciente de l'importance des enjeux climatiques et du cadre de reporting TCFD, Saham Bank a initié une **démarche d'alignement de ses pratiques**. Bien que le niveau de maturité pour divulguer l'ensemble des indicateurs et objectifs recommandés par la TCFD ne soit pas encore atteint, la banque s'est fixé pour objectif de l'atteindre au cours des prochains mois. Saham Bank ambitionne d'avancer dans son analyse des risques climatiques et de définir ses métriques clés, y compris les émissions de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2), au cours de l'exercice 2026.

Saham Bank s'engage à **étendre le périmètre de ses divulgations**<sup>7</sup> dès la prochaine échéance, avec pour objectif une amélioration itérative de la qualité et de la quantité des informations fournies.

La gouvernance et l'analyse des risques climatiques sont en cours d'intégration, les indicateurs sont clairement définis. Toutefois, la mise en œuvre opérationnelle complète nécessite du temps pour collecter des données fiables, développer une expertise climatique interne et aligner les processus existants.

Des objectifs pourront également être définis dès que les premiers indicateurs auront été calculés.

## 4.1 IMPACT DIRECT SCOPE 1, 2 ET 3

Les données environnementales collectées ont permis de calculer l'impact carbone de l'activité des occupants de l'entité déclarante et de tous les bâtiments occupés pour exercer leurs activités.

**Scope 1, 2, 3** : la méthodologie établie par le GHG Protocol pour le calcul du bilan carbone d'une entreprise requiert de comptabiliser les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre.

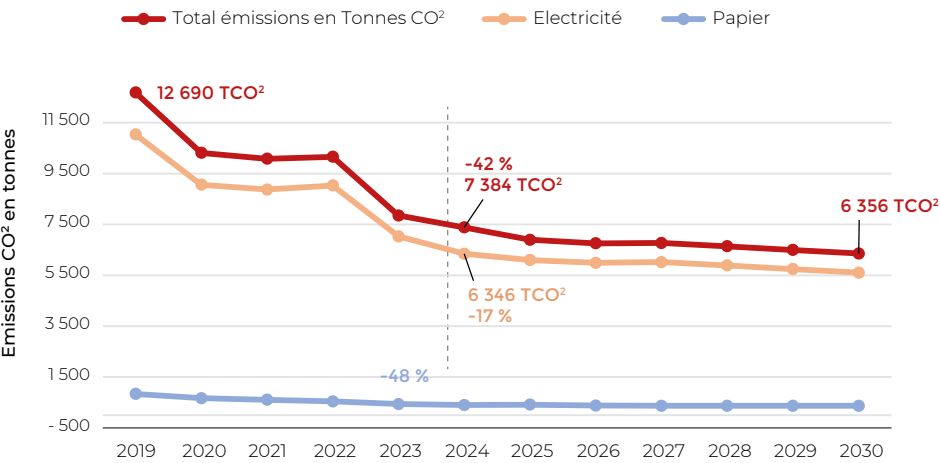
- Le Scope 1 correspond aux émissions directes des installations appartenant à l'entreprise,
- Le Scope 2 correspond aux émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à la consommation électrique, de chaleur ou de vapeur importée,
- Le Scope 3 permet de répertorier toutes les autres émissions indirectes (amont et aval) liées à l'activité de l'entreprise.

<sup>7</sup> Divulcation (Disclosure) : Fait référence à la fourniture d'informations spécifiques, souvent matérielles et financières, qui sont requises par les régulateurs ou les normes comptables. Ces informations sont généralement intégrées dans des rapports officiels (rapports annuels, documents de référence) et sont soumises aux mêmes processus de validation et de contrôle que les données financières traditionnelles.

Saham Bank a mesuré son niveau d'émissions comme suit pour l'année 2024, tout en définissant une trajectoire :

| Émissions par scope            | Unité | 2019 (Baseline) | 2024  |
|--------------------------------|-------|-----------------|-------|
| Scope 1 : Fioul                | TCO2  | 272             | 3     |
| Scope 2 : Energie              | TCO2  | 11038           | 6 346 |
| Scope 3 : Papier, déplacements | TCO2  | 1380            | 1 003 |
| Scope 3 : Déchets              | TCO2  | -               | 32    |

Emissions des gaz à effet de serre par scope, mesurées en tonnes d'équivalent CO2 (TCO2), comparant l'année de référence 2019 (baseline) et l'année cible 2024.



Trajectoire des émissions de gaz à effet de serre, et réalisations

La trajectoire présentée pour son premier rapport climat est susceptible d'évoluer légèrement afin de tenir compte des initiatives technologiques structurantes actuellement en cours de déploiement.

En effet, à l'instar du secteur bancaire mondial, la stratégie informatique de la banque connaît une accélération significative pour moderniser ses infrastructures et optimiser la gestion de ses données (AI, Cloud, Data Center...).

Ces chantiers, essentiels à sa performance, auront un impact direct sur le phasage de ses déploiements globaux. Saham Bank prévoit d'intégrer les ajustements nécessaires de la trajectoire dans les prochaines publications extra-financières, assurant ainsi une parfaite cohérence entre sa stratégie métier et ses capacités technologiques optimisées.

## 4.2 IMPACT INDIRECT SCOPE 3 & AUTRES INDICATEURS

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa feuille de route « Climat », Saham Bank sera amenée à divulguer le Scope 3 des autres émissions indirectes liées au portefeuille clients, et ce conformément aux nouvelles directives climat de Bank Al-Maghrib de 2025.

Par ailleurs, la banque souhaite également mesurer les indicateurs suivants :

- Part des crédits ou investissements destinés à des projets ou entreprises contribuant à la transition énergétique et décarbonation (énergies renouvelables, efficacité énergétique, etc.) ;
- Part des financements octroyés pour des secteurs à fort impact négatif sur l'environnement (énergies fossiles et industries polluantes) ;
- Part des clients exposés aux risques climatiques ;
- Montant et part des actifs vulnérables aux risques physiques et de transition ;
- Montants alloués aux investissements et financements dédiés à la gestion des risques et opportunités climatiques.

Le plan d'action destiné à préparer la collecte des données est en cours de finalisation. Le récent partenariat avec IFC permettra également d'accélérer la montée en compétence et en maturité des équipes afin d'assurer le niveau de progression attendu dans les divulgations.

## 4.3 FINANCEMENTS DURABLES

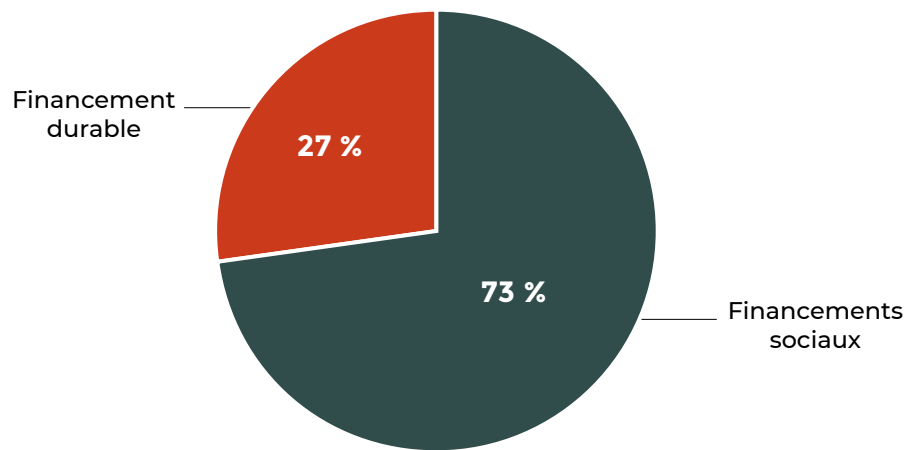
Saham Bank communique publiquement dans son reporting ESG les financements répondant au cadre SPIF (Sustainable and Positive Impact Finance).

Ce cadre a été établi en s'appuyant sur le respect des trois piliers du Développement Durable (Économique, Environnemental, Social) et en s'inspirant de référentiels externes tels que les propositions de la BEI, de l'UNEP FI et de la Taxonomie européenne, le reporting des indicateurs SPIF évolue en incluant des métiers et géographies pertinents.

Le SPIF est la somme des montants engagés de tous les financements référencés comme Social et/ou Environnemental, portant sur des actifs, équipements, projets et/ou activités ayant un bénéfice environnemental ou social.

Les financements durables intègrent l'ensemble des financements liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Financement d'installations et de production d'énergie renouvelable et les infrastructures liées, Financements pour les Infrastructures et technologies vertes, Financements d'amélioration d'efficacité énergétique, Financements de Projets Bas Carbone et Bio-Sourcés...). Les financements durables sont ainsi assimilés aux produits de financements verts.

Les financements à impact social positif regroupent entre autres les financements du secteur de la santé, de l'éducation, des logements sociaux, des PME...



Répartition en pourcentage des financements durables et responsables de Saham Bank en 2024



# CONCLUSION

---

Les exercices 2024/2025 ont constitué une période de transition majeure pour Saham Bank. À la suite de la cession de la participation du Groupe Société Générale au Groupe Saham, le nouveau groupe a entamé une phase caractérisée par un déploiement efficace de nombreux chantiers d'autonomisation. La définition et l'adoption de la stratégie ESG ainsi que du nouveau référentiel (politiques sectorielles, outils, processus de gestion...) témoignent de la capacité d'adaptation et d'innovation dont fait preuve Saham Bank dans sa transition.

Ce premier rapport climat est une étape fondamentale dans la mise en œuvre d'une politique totalement intégrée en matière de gestion du risque climatique. Il met également en lumière les opportunités d'amélioration continue.

Ces axes de progression sont clairement identifiés et d'ores et déjà adressés par des plans d'action concrets. Cela démontre l'engagement volontariste de Saham Bank à progresser vers une transparence climatique progressive et une résilience future renforcée, créant de la valeur tant pour la banque que pour ses clients.

La feuille de route ainsi construite positionne Saham Bank dans une trajectoire visant à accroître sa maturité climatique, à piloter ses impacts et à saisir pleinement les opportunités de la transition, renforçant ainsi sa performance et sa valeur à long terme.





SAHAM BANK  
سهام بنك

